

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2018

Convocation en date du 12 avril 2018

Présents : M DUCLERCQ, MM LECOMPTE, GELON, Mmes ESCUDÉ, LECERVOISIER, MM, BOULILA, CHARTON, , SCHORNO, FORGERON, Mmes, VANPOUILLE, LAGUEYTE, VENIN

Ont donné pouvoir : Monsieur ZOZIME à Madame LECERVOISIER
 Madame SANTALO à Madame MORVAN
 Monsieur HUFSCHMIDT à Madame LAGUEYTE
 Madame POUYER à Monsieur FORGERON
 Monsieur GODINEAU-MANIEZ à Monsieur GELON

Absentes : Mesdames SILLY, EBROUSSARD

Secrétaire de séance : Monsieur CHARTON

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2018

A la majorité (abstention de Madame POUYER), le procès-verbal de la réunion de conseil municipal en date du 22 février 2018 est adopté.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la suppression des emplois aidés (emplois d'avenir, contrats uniques d'insertion) et à la modification des rythmes scolaires, et à l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de l'adjoint du patrimoine au 1^{er} septembre prochain, à la majorité (abstention de Madame POUYER, le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs comme suit :

		Postes budgétaires	Dont temps non complet	Effectifs pourvus au 01/05/2018	Effectifs non pourvus au 01/05/2018
	FILIERE ADMINISTRATIVE				
	Cadre d'emplois des Attachés				
A	Attaché principal	1		1	0
	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs				
C	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	2		1	1
C	Adjoint administratif territorial (15h1/2/semaine)	1	1	1	0
	FILIERE TECHNIQUE				
B	Cadre d'emplois des Techniciens				
	Technicien territorial	1			1
C	Cadre d'emplois des Agents de maîtrise				
C	Agent de maîtrise principal	1		1	0
C	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques				
C	Adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	1		1	0
C	Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	8		6	2
C	Adjoint technique territorial	5		3	2
	FILIERE CULTURELLE				
C	Cadre d'emplois des Adjoints du Patrimoine				
C	Adjoint territorial du patrimoine (30h/semaine).	1	1	1	0
C	Adjoint territorial du patrimoine (35h/semaine) Au 01/09/2018	1		1	0
	FILIERE ANIMATION				
C	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation				
C	Adjoint territorial d'animation	3		2	1
C	Animateurs saisonniers	2		0	2
	EMPLOIS AIDES				
	Parcours emploi compétence	2	1	2	0
	Agents contractuels pour emplois non permanents (besoins liés à un accroissement temporaire d'activité)	2	0	0	2

DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L INVESTISSEMENT LOCAL POUR LA CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local pour la construction de cette structure dont le montant des travaux estimés à 1 815 830 € hors taxes.

Madame Cristel EBROUSSARD, Adjointe, prend place et se joint à l'assemblée.

DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR LA CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le financement au titre de la Dotation d'Equipelement des Territoires Ruraux pour la construction de cette structure dont le montant des travaux estimés à 1 815 830 € hors taxes.

ADOPTION DU REGLEMENT FIXANT LES MODALITES D'ACCES A LA MEDIATHEQUE CLAUDE DESPRES

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le règlement fixant les modalités d'accès à la médiathèque.

INSTAURATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR POUR LA BROCANTE ANNUELLE

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le règlement applicable aux exposants s'inscrivant à la brocante, rappelle les tarifs des redevances d'occupation du domaine public : pour les particuliers : 4 euros le mètre linéaire avec un minimum de deux mètres, un forfait de 5 mètres pour 15 euros et pour les professionnels : 4 € le mètre, avec un minimum de 5 mètres et instaure une caution de 20 euros, pour les professionnels et les particuliers, en garantie de la remise en état de l'emplacement occupé (reprise des invendus et retrait des déchets par les exposants)

AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'OISE POUR LE PRET DE MATERIEL AUDIOVISUEL, CONSOLES DE JEUX VIDEO ET JEUX VIDEO

A la majorité (abstention de Monsieur FORGERON), le Conseil Municipal autorise la signature d'un avenant à la convention de partenariat relative à l'affiliation de la bibliothèque communale au réseau de la Médiathèque Départementale de l'Oise établie le 17 septembre 2013 afin de prendre en compte le prêt de matériel audiovisuel, consoles de jeux vidéo et jeux vidéo pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction après constatation du respect des clauses édictées par la Médiathèque Départementale de l'Oise.

VENTE D'UN VEHICULE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la cession du tracteur de marque Massey Ferguson acquis par la commune en 1978 qui n'est plus en état de circuler au profit de Monsieur SEDIRI domicilié à VILLERS SUR TRIE 8, route de Flavacourt au prix de 1 000 euros.

MISE A DISPOSITION DE BIENS AU PROFIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PLATEAU DU THELLE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à signer, au nom de la Commune le procès-verbal de mise à disposition de biens liés à la gestion de l'eau potable, compétence maintenant gérée par le Syndicat d'alimentation en Eau Potable du Plateau du Thelle qui apparaissent encore dans l'inventaire de la Commune.

MISE A DISPOSITION DE BIENS AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à signer, au nom de la Commune le procès-verbal de mise à disposition de biens liés à la gestion de l'assainissement, compétence maintenant gérée par la Communauté de Communes Thelloise qui apparaissent encore dans l'inventaire de la Commune

CONVENTION RELATIVE A LA RETROCESSION DES VOIRIES, RESEAUX ET ESPACES COMMUNS ENTRE LA COMMUNE ET LA SARL DES BASSES COUTURES

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative au transfert des voiries, réseaux et espaces communs dans le domaine public après vérification de la conformité des travaux qui seront réalisés par la SARL les Basses Coutures dans le cadre du permis d'aménager n° 060 398 13 B 0001.

AVIS SUR LA REVISION DU CLASSEMENT SONORE DU RESEAU FERRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la révision du classement sonore du réseau ferroviaire étant donné qu'à ce jour, aucune habitation de la commune n'est impactée par le passage des trains.

SAISINE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PRESENCE POSTALE

A l'unanimité, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire, d'engager les démarches permettant le maintien d'une ouverture régulière du bureau de poste de la commune auprès de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale et ce, afin d'éviter la fermeture annoncée pendant trois semaines du 6 au 25 août 2018, qui pénalise aussi bien les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion que les entreprises.

MOTION POUR L'INSTAURATION D'UN MORATOIRE SUR LES FERMETURES DE CLASSE

A l'unanimité, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'adresser via le Conseil Départemental de l'Oise, une motion interpellant le Ministre de l'Education Nationale sur les fermetures de classes annoncées et demandant l'instauration d'un moratoire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la présidence de Madame Cristel EBROUSSARD, Adjointe, à la majorité (abstention de Madame POUYER), le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. DUCLERCQ, Maire,

➤ 1°), lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Opérations de l'exercice		
Dépenses	1 415 571.92	1 859 459.12
Recettes	2 061 784.19	1 865 361.04
Résultat de l'exercice		
Excédent	646 212.27	5 901.92
Déficit		
Excédent reporté N-1	737 868.43	
Déficit reporté N-1		456 722.29
Recettes totales (avec résultat N-1)	2 707 996.46	1 865 361.04
Dépenses totales (avec résultat N-1)	1 415 571.92	2 316 181.41
Résultat de clôture	2 162 868.43	- 450 820.37
Restes à réaliser		
Dépenses		406 250
Recettes		142 150

COMPTE DE GESTION 2017

A la majorité (abstention de Madame POUYER), le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

A la majorité (abstention de Madame POUYER), le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de 2017 soit **1 384 080.70 euros** comme suit :

Affectation en réserves (compte 1068)	715 000.00 €
Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)	669 080.70 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

A la majorité (abstention de Madame POUYER), le Conseil Municipal vote les taux d'impositions directs suivants :

▶ Taxe d'habitation	19,80%
▶ Foncier Bâti	28,29%
▶ Foncier Non Bâti	71,58%

SUBVENTIONS ACCORDEES AU TITRE DE 2018

Lors du vote du budget primitif 2018, Monsieur le Maire indique que le chapitre relatif à l'attribution de subventions aux associations va être soumis au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes pour 2018 :

Secours populaire	750
ARAC	150

Potager Mesnilois	200
Coopérative scolaire	450
C.O.S.	2 800
Anciens Prisonniers de Guerre	150
Restaurants du coeur	1000
CLEC	500
APED L'ESPOIR	600
Abeille Club	500
123 soleil	500
Les Joyeux Godillots	200
V.T.T. Mesnilois	750

A la majorité (abstentions de Mesdames POUYER, VANPOUILLE et Monsieur SCHORNO)

Ecole de Musique	1 500
------------------	-------

A la majorité (abstentions de Madame POUYER et Monsieur GELON)

Temps Libre	1 500
-------------	-------

A la majorité (abstention de Mesdames POUYER, VENIN, Messieurs GELON et FORGERON)

Etincelles	600
------------	-----

A la majorité (abstention de Madame VENIN)

C.S.M.M.	8 500
----------	-------

Monsieur le Maire indique que, suite à la réception du compte-rendu de l'Assemblée Générale d'Etincelles, le Conseil Municipal sera invité à examiner le versement d'un complément de subvention lors de la prochaine réunion.

BUDGET PRIMITIF 2018

A la majorité (Abstention de Madame POUYER), le Conseil Municipal vote, par chapitre en section de fonctionnement et avec les chapitres « opérations d'équipement » en section d'investissement, le budget primitif suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 678 589.70	3 311 912.37
Recettes	2 678 589.7	3 311 912.37

A MESNIL-EN-THELLE le 24 avril 2018

Pour le Maire
Le Premier Adjoint

Patrick LECOMPTE

